

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 823 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux sous-officiers indigènes du G. A. C.

n° 823

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

6 novembre 1941

Numéro JO

n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro

30 novembre 1941

VISAS

Vu ordonnance organique du 18 septembre 1814 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux sous-officiers indigènes du G. A. C. dont les noms suivent : Maréchal des logis-chef Radalo; Maréchal des logis Rakotodraibe; Maréchal des logis Rakotoarisoa ; Maréchal des logis Ralaisija; Sergent Sori Coroma; Caporal Coma Bougendo; .Maréchal des logis-chef Ralaivao; Maréchal des logis Malo Sonie; Maréchal des logis Sogo Sa non; Maréchal des logis-chef Mamadou Saliou ; Maréchal des logis-chef Daba Ouattara.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.